
Adresse de la société populaire de Landivisiau (Finistère) qui annonce des dons patriotiques des habitants de la commune, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Landivisiau (Finistère) qui annonce des dons patriotiques des habitants de la commune, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 56-57;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28890_t1_0056_0000_8

Fichier pdf généré le 30/01/2023

Séance du 14 Germinal An II

(Jeudi 3 Avril 1794)

Présidence de TALLIEN

La séance s'ouvre à onze heures, un membre fait lecture de la correspondance.

I

La société populaire de la commune de la Souterraine félicite la Convention nationale des décrets rendus, les 8 et 13 ventôse, contre les gens suspects détenus ou à détenir. Elle fait don à la patrie d'une somme de 240 liv. en numéraire, de deux cachets, d'une paire de boucles, d'une tabatière en argent, d'une paire d'épaulettes et d'une croix en or, de deux sabres, de 40 chemises et de six paires de bas; un cavalier jacobin, armé, monté et équipé par elle, est prêt à voler au poste qu'on lui indiquera (1).

[*La Souterraine, 2 germ. II*] (2).

« Sur la motion d'un membre, la Société a arrêté à l'unanimité et avec enthousiasme, qu'il serait fait une adresse à la Convention et au Comité de sûreté générale : 1°) Pour féliciter la Convention des décrets qu'elle a rendus les 8 et 13 ventôse contre les gens suspects détenus ou à détenir ; 2°) Pour la féliciter et la remercier de la prompte justice qu'elle a rendue par son décret du 27 ventôse aux bons patriotes Bazenerie, Dumont, Blanchaud, et autres, en leur rendant une liberté à laquelle l'aristocratie avait attenté d'une manière aussi odieuse ; 3°) Pour faire offrande à la République d'un cavalier jacobin armé, monté et équipé, qui, prêt à partir, attend les ordres de la Convention pour voler au secours de la République, partout où les immortels Montagnards représentants du peuple français voudront diriger le courage de ce cavalier ; 4°) Pour faire offrande, au nom de la Société, d'une somme de 240 liv. en numéraire, 2 cachets, 1 paire de boucles et une tabatière en argent, 1 paire d'épaulettes et 1 croix en or, 2 sabres, 40 chemises et 6 paires de bas ; 5°) Pour inviter la Convention à ne pas désemparer, jusqu'à ce que, en achevant ses glorieux travaux, elle ait atterré et confondu l'aristocratie et tous les ennemis de la Répu-

blique extérieure ou intérieure(sous quelques formes qu'ils se déguisent ; 6°) Pour témoigner à la Convention l'horreur et l'indignation dont a été saisie la Société, en apprenant l'affreuse et infâme conjuration contre la République et la Convention ; 7°) Pour jurer à la Convention le dévouement le plus entier et le plus sincère, lui assurer que la massue populaire est levée et prête à frapper tous les traîtres, au moindre signal, émanant de la Sainte Montagne.

Vive la République. Vivent la Liberté et l'Égalité. Vivent nos généreux et courageux représentants montagnards. Guerre à mort aux tyrans, aux traîtres et à tous les ennemis de la République ! Tels sont les vœux des bons et francs sans-culottes de la Société populaire de la commune de la Souterraine, sur l'énergie et la force de laquelle la Convention, la Montagne peuvent compter à la vie et à la mort. »

THÉVENOT, MONTAUDON, VILLAIN, SAINT-HILAIRE, NONINGUE, LABLANCHE, FRESSINAUD, BACHET, COMTIER, LABOURÉ, BÉTOLAUD, ROCHEROLLES, LA MONTAGNE, MATHÉ, CUJAZ, BROUSSAUD, SABAUD, RAIS le Républicain, CLAMONT, George BACHET, CHASTENET aîné, DELORT, Fr. PETIT, CHASTENET, MONTAUDON (*off. mun.*), MASSIOT, GUYON, GIGAULT, PINGAUD, GRELAUD, CHATENET, J. PERLAT, DELAISTRE, JOUANNET, DARDÈNE, VENASSIER, FAURE, J. JOUANNET, MAROUSEAU, Brutus HÉBRÉ, TRAIEZ, BÉTOLAUD (*présid. du distr.*), GRESSET (*off. de santé*), ROCHEROLLE, PICHOUNE, PIZAS, HÉBRÉ, BATARDON, DELAFONT (*présid. de la Sté*), MUIRON (*secrét.*), ST-HILAIRE, PICHON, L. ARTHIAUD, REDAUD, DUERANT, B. HÉBRÉ, REDAUD F., CHANTEAUD, BOUSSATON, BERNARD, J. DESLIGNIÈRE, LASNIER, DUBRAULE, GAYARD, SAINT-HILAIRE, QUÉROY, GOULLIET, BRAYREX, GAULLIER, NONIGUE, REBIÈRE, GROSSET (*secrét.*), DELESTANG, FORGERNOT [*et 2 noms illisibles*].

2

Celle de Landivisiau, district de Landerneau, département du Finistère, écrit que les citoyens de sa commune ont également déposé sur l'autel de la patrie 70 chemises, 38 paires de bas, 77 paires de souliers, deux sabres, de la charpie, du salpêtre, 145 marcs 7 onces 3 gros d'argenterie, 7 cloches, 27 liv. en assignats, et 150 liv. pour la fabrication du salpêtre. Ces deux socié-

(1) P.V., XXXIV, 378. Bⁱⁿ, 17 germ. (suppl^t).

(2) C 297, pl. 1021, p. 20.

tés rendent grâces à la Convention nationale d'avoir brisé la nouvelle trame ourdie contre la liberté, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Landivisiau, 8 germ. II] (2).

« Représentants,

La Société populaire de Landivisiau vous fait part des offrandes civiques déposées par elle et par les citoyens de sa commune à l'administration du district de Landerneau, savoir : [suit l'énumération du p.-v. ci-dessus].

Dans deux différentes adresses, la Société vous a manifesté ses sentiments d'admiration et de reconnaissance sur vos glorieux travaux. Une nouvelle conspiration menaçait la liberté, votre vigilance a découvert ses complices. Ne descendez de la Montagne que lorsque la foudre de la souveraineté nationale aura pulvérisé les ennemis de la République et consolidé le bonheur du monde. »

J. KERMAREC (*présid.*), LEGUEN fils (*secrét.*),
LEARNÉ (*secrét.*).

3

La société régénérée des sans-culottes de Pamiers, celle de la commune de Sablé, réunies aux corps constitués, et celle d'Ermenonville, expriment les mêmes sentimens et le même vœu; cette dernière demande le nom de Jean-Jacques Rousseau pour sa commune.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de division (3).

a

[Pamiers, s. d.] (4).

« Représentants,

Lorsqu'en créant la République, vous frapâtes l'univers d'étonnement et de respect, les ennemis de votre gloire et de notre bonheur, cherchèrent d'abord à calmer leurs inquiétudes en se flattant qu'il vous serait impossible de la conserver. Lorsqu'ils virent bientôt après votre génie conservateur surpasser chaque jour, par de nouveaux prodiges, la merveille de cette création, ils désespérèrent de voir périr la République faute de vigueur ou de soins, et presque en même temps la crainte les saisit de voir se généraliser la destruction totale de la tyrannie, et succéder à l'âge affreux des vices, l'âge heureux de la vertu.

Ils ne songèrent plus dès lors qu'à mettre tout en œuvre pour tâcher d'anéantir votre ouvrage. Ligue infernale des tyrans conjurés, guerre audedans, guerre au-dehors, trahisons, fédéralisme, conspirations, il n'est point de fléau dont ils n'aient voulu le frapper. Mais, aussi fermes que la Montagne sur laquelle vous veillez sans cesse autour du berceau de la République, avec autant de zèle que les curètes veilloient sur le Mont

Ida autour du berceau de Jupiter, vous avez frappé la terre, et de suite l'on en a vu sourdre une moisson d'hommes armés. Vous avez commandé aux éléments et, à l'instant, ont été dans vos mains la corne d'abondance pour nos armées, le tonnerre et la foudre contre nos ennemis.

Cependant, parmi tous ces prodiges, il n'en est aucun qui frappe autant que celui de la sublime théorie révolutionnaire qu'ont mise en action vos Comités de salut public et de sûreté générale, qu'on est presque tenté d'appeler l'œil et le bras de la toute puissance, tant leurs conceptions sont immenses et leurs succès incroyables. Quoi de plus merveilleux en effet que cette combinaison hardie de prudence et d'activité, de force et de sagesse, de justice et de sévérité, de terreur et de vertu, d'ordre et de rapidité.

Représentants, c'est par la force incalculable de ces collisions inconnues que le globe révolutionnaire qu'elles font mouvoir doit faire disparaître de dessus sa surface tout ce qui n'est pas homogène avec les deux grands éléments de la République que vous venez de mettre à l'ordre du jour. C'est par ce mécanisme heureux autant que nouveau, que l'épuration qui nettoie la France de tout ce qu'elle avoit de vicieux, s'est étendue jusques dans votre assemblée et nous a fait connaître, par leur anéantissement subit, les traîtres qui avaint osé la souiller. C'est enfin par les grands mouvements de ce tourbillon épuratoire, que viennent encore de se détacher du globe, à notre grand étonnement, de nouveaux Sempronius, impatientes en secret de livrer Utique et le Sénat aux fureurs de César, tandis que dans les assemblées, Caton lui-même sembloit moins patriote qu'eux.

Représentants, vous venez de sauver de nouveau la Patrie par l'heureuse découverte de cette monstrueuse conjuration. Hâtez-vous donc d'en assurer le fruit. Armez-vous de courage et de constance. Tous les Français épurés vous entourent. Leurs générations futures vous surveillent derrière eux. Que la force motrice du globe révolutionnaire ne se ralentisse pas un instant; et que la lave brûlante de ce volcan salutaire consume jusqu'au souvenir des traîtres et des conspirateurs.

C'est en quoi, soyez en sûrs, la Société populaire de Pamiers sera toujours prompte à vous seconder de tous ses efforts. Imbue comme vous, de ce principe « que lorsqu'une juste vengeance fait tomber des têtes coupables, les Dieux voient avec plaisir leur supplice et mettent de côté la foudre dont ils auroient frappé le pays qui les supportoit ». Périssent tous les conspirateurs. vivent nos Représentants, vivent les pères, vivent les libérateurs de la Patrie. Voilà les cris qui sont chez nous à l'ordre du jour. »

JUVENEL (*présid.*), A. PURISSET (*v.-présid.*),
PACARAUD (*secrét.*), SAINTOIN-MARRASSE (*secrét.*).

b

[Sablé, s. d. La Comm. à la Conv.] (1).

« Législateurs,

Depuis le commencement de la guerre infernale que nous ont suscité tous les tyrans ligués

(1) C 299, pl. 1053, p. 23.

(1) P.V., XXXIV, 378. Bⁱⁿ, 17 germ. (suppl^t).

(2) C 297, pl. 1021, p. 10.

(3) P.V., XXXIV, 378. J. Sablier, n° 1237.

(4) C 299, pl. 1053, p. 40. Débats, n° 569, p. 357-58; Bⁱⁿ, 20 germ. (2° suppl^t).